

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE CLERIEUX

Date de convocation et d'affichage :
18/02/2026

Publié le :
/02/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 08/2026**

Objet : Affectation du résultat 2025- Budget locaux professionnels M4

L'an deux mil vingt-six le 25 février à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – COMBRISSEON Jean-Luc – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – SALATA Philippe – BABILLON Agnès – BARRE Damien – LABLANQUI Jean-Marie – VEY-FARCE Cathy – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène

Excusés : ROBIN Christelle

Absent : PHILIBERT Carine

Procurations : ROBIN Christelle à ANGE Josiane

Jean- Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose :

Conformément à la réglementation en vigueur, le résultat de la section de fonctionnement doit être affecté prioritairement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, y compris les Restes à Réaliser. Le résultats 2025 de la section d'investissement est déficitaire et celui de la section de fonctionnement est excédentaire. Les tableaux ci-après récapitulent tous les résultats ainsi que l'affectation proposée :

INVESTISSEMENT

Résultat de clôture 2025 (001 – Dépense)	9 484,27 €
--	------------

FONCTIONNEMENT

Résultat de Clôture 2025	9 484,27 €
Affectation du Résultat (Recette au 1068)	9 484,27 €
Résultat de Clôture 2025 (002 – Recette)	0,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **REPORTE** en dépenses d'investissement (au compte 001) le déficit constaté de 9 484,27 € dans le Budget Primitif 2026.
- **AFFECTE** le montant de 9 484,27 € en recettes de la section d'investissement au compte 1068.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.
Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 26 février 2026

Le Maire

Fabrice LARUE



Le secrétaire de séance

Jean-Marie WOZNIAK